Former les citoyens à l'université

par

Francisco Michavila et Jorge Martínez Universidad Politécnica de Madrid, Espagne

L'heure est venue de renforcer la citoyenneté européenne, et l'université ne saurait se tenir à l'écart de ce processus. L'éducation à la citoyenneté est l'un des nouveaux besoins sociaux qui se font sentir aujourd'hui, et l'université, de par ses fonctions et les moyens dont elle dispose, peut participer à la formation des citoyens. Les programmes d'enseignement, les méthodes pédagogiques et le corps professoral sont autant de leviers grâce auxquels l'université pourrait, non seulement former les spécialistes dont le marché du travail a besoin, mais aussi mieux former les citoyens de demain. Les universités doivent assumer de nouvelles responsabilités vis-à-vis de la société qui attend d'elles qu'elles répondent vite et bien à ses attentes.

L'université change de jour en jour. Les évolutions de la société, de la science et du paysage mondial modifient rapidement les relations entre les personnes, et face à ces changements démographiques, sociaux, politiques et économiques, l'université doit impérativement développer sa capacité de réponse aux demandes qui se font jour.

Les universités européennes s'emploient à satisfaire ces attentes, en s'attachant entre autres à rénover leurs cursus d'études pour satisfaire les nouvelles demandes, en réformant leurs méthodes pédagogiques conformément au nouveau paradigme de l'enseignement et de l'apprentissage et en mettant en place des systèmes qualité qui garantissent une certaine qualité ou des niveaux minimums d'excellence, ce qui responsabilise les universités et facilite la comparaison des études suivies et des diplômes obtenus dans différents systèmes d'enseignement supérieur. Parmi ces réformes figurent notamment l'évaluation du processus d'harmonisation de l'Espace européen de l'enseignement supérieur par les ministres européens de l'Éducation depuis la signature des accords de Bologne. Toutefois, certaines d'entre elles ont été décidées pour parer au plus pressé face à des événements qui contraignent l'université à modifier son mode de fonctionnement, sa performance et ses services. C'est pourquoi pour procéder à une analyse plus poussée, il faudrait réfléchir aux aspects qui constituent le fondement de la relation entre l'université et la société et s'interroger sur la nature de nos universités, les besoins sociaux auxquels elles répondent et les réorientations nécessaires.

De cette réflexion nous pourrons tirer des informations qui confirment les faiblesses que laissent deviner les performances des universités dans leurs activités, certaines d'entre elles étant lourdes de conséquences sur le plan social ou étant du moins liées à certains des phénomènes sociaux qui freinent le développement et entravent la coexistence. Par exemple, les Espagnols sont les Européens qui ont le moins l'esprit d'entreprise (d'après les statistiques de l'Eurobaromètre, 70 % d'entre eux déclarent n'avoir aucune intention de créer une entreprise, alors que la proportion moyenne pour l'Europe est de 52 %), ils ont une faible productivité (84 par rapport à un indice moyen de 100 pour l'Europe, d'après les chiffres de l'Instituto Nacional de Estadística espagnol) et une forte proportion ne va pas au terme des études

universitaires (30 % par rapport à une moyenne européenne de 14 %, d'après Eurostat). L'université ne peut ignorer ces réalités sinon elle ne remplirait pas les fonctions qui lui reviennent en tant qu'institution moderne, fonctions qui découlent de l'identification des nouvelles attentes de la société.

Les fonctions traditionnellement assumées par l'université ne correspondent pas à celles qu'a identifiées Ortega y Gasset¹ il y a plus de soixante-dix ans. Pour celui-ci l'université avait une vocation européenne, qui pouvait être étendue au reste du monde. L'université doit contribuer à la formation du capital humain des sociétés, éclairer la société sur les sujets intéressant son environnement immédiat et s'efforcer non seulement de former des professionnels capables de trouver leur place dans les activités de production, mais aussi d'éduquer des citoyens qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. Pour assumer ces fonctions découlant des nouvelles attentes de la société, l'université pourrait concevoir ses stratégies dans deux perspectives différentes : la perspective individuelle ou centrée sur la personne et la perspective institutionnelle, se référant aux établissements universitaires et aux institutions qui participent à la politique de l'enseignement supérieur.

L'éducation à la citoyenneté et le développement du capital humain relèvent des stratégies individuelles. Ils inculquent les attitudes et les valeurs nécessaires à chacun pour cohabiter avec son prochain et participer à l'édification de la société. Pestalozzi² a écrit qu'il fallait éduquer « la tête, la main et le cœur ». C'est faire erreur que de considérer que l'université n'a aucune responsabilité à assumer dans l'éducation civique des personnes et de centrer son activité uniquement sur la formation de spécialistes pour le marché du travail. L'éducation des citoyens est l'une des réponses de l'université aux nouvelles attentes de la société, car elle peut contribuer à ce que Jacques Delors³ définit comme les quatre piliers de l'éducation :« apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, apprendre à être ».

Ces stratégies individuelles pourraient être élaborées, au moins, à partir des trois éléments fondamentaux de l'université : les contenus, les méthodes pédagogiques et le corps professoral. S'agissant de ce dernier élément, divers aspects spécifiques sont à prendre en compte, comme la formation et l'évaluation des enseignants, la mise en place de mesures incitatives et la vie universitaire. Les universités disposent, grâce à leurs programmes d'études, d'outils pour former les citoyens : elles peuvent modifier leurs contenus de manière à éviter une spécialisation excessive ;elles peuvent stimuler l'étude de matières transversales, qu'il s'agisse de questions d'intérêt général comme les droits de l'homme, le développement durable, l'histoire et la culture des régions – ce qui revêt un intérêt particulier dans le cas de l'Europe - etc. ; et rechercher un équilibre et une harmonie entre lettres et sciences humaines, sciences et technologie.

La réforme des méthodes pédagogiques dans l'enseignement supérieur peut faciliter la mise en œuvre de ces stratégies individuelles. L'époque où l'apprenant suivait passivement les cours et participait un tout petit peu en travaux pratiques est bel et bien révolue. Il faut réformer les méthodes pour adopter des démarches proactives s'appuyant sur une nouvelle gestion du temps d'enseignement et les technologies de l'information et de la communication. La réduction – et non la suppression – du cours magistral traditionnel doit libérer des plages horaires pour organiser des séminaires, des stages, des travaux en laboratoire et des séances d'orientation pour rendre l'apprentissage plus interactif, utiliser les techniques de débat, les présentations orales, etc. Aucune de ces réformes ne sera possible si le corps professoral ne donne pas de consignes concernant la réforme des méthodes d'enseignement, les aspects pédagogiques et l'actualisation des connaissances.

Certaines de ces stratégies institutionnelles sont celles que les universités elles-mêmes mettent au point concernant leurs modes de gouvernance et de gestion en vue de répondre aux nouvelles attentes de la société. Nombre de ces stratégies ont pour but principal de promouvoir l'internationalisation et la mobilité de manière à enrichir le processus d'enseignement pour les étudiants et les enseignants, non seulement sur le plan professionnel mais aussi sur le plan personnel grâce à la découverte de cultures et de langues différentes. La création de réseaux de recherche et d'enseignement favorise le partage des expériences et

l'appréhension des différences. Il pourrait en être ainsi dans le cas de l'Union européenne. L'offre conjointe de formations par des universités - d'un même pays ou de pays différents - est l'une des multiples initiatives prises dans le cadre des stratégies institutionnelles susceptibles d'améliorer l'éducation des citoyens, du moins dans une région telle que l'Europe. Toutes ces stratégies doivent relever des stratégies des universités.

Une autre catégorie de stratégies découle de l'élaboration des politiques d'éducation. Celles-ci pourraient tendre à surmonter la plupart des difficultés qui entravent l'instauration d'un nouveau type d'éducation à la citoyenneté en Europe. Une première difficulté tient au fait que la responsabilité de l'élaboration des politiques d'éducation incombe essentiellement aux autorités nationales. Le partage de ces responsabilités ne fait pas l'unanimité; seulement 9 % des Européens considèrent qu'il revient aux élus de légiférer dans ce domaine, tandis que 67 % d'entre eux estiment que les pays de l'Union européenne doivent se faire concurrence dans le domaine de la recherche technique et scientifique. C'est comme si les fonctions d'enseignement et de recherche de l'université pouvaient être séparées, ou comme si le rôle de l'université dans la production de connaissances scientifiques et techniques à l'échelle régionale était négligeable. C'est peut-être là une conséquence de la crainte qu'ont les citoyens européens de voir leurs institutions adopter un comportement plus interventionniste et uniformisant.

À cette difficulté s'en ajoutent d'autres qui sont liées notamment au financement⁴ des universités européennes (contribution insuffisante et limitée du secteur public et trop restreinte du secteur privé), à l'accélération du processus de construction de l'Union européenne (qui, paradoxalement, devait s'accompagner d'un renforcement de la citoyenneté européenne), à la mondialisation qui estompe les frontières entre identité culturelle et valeurs universelles, à l'arrivée de nouveaux immigrants de cultures diverses, au chômage et à l'exclusion sociale, par exemple.

En dépit de ces difficultés, la nécessité de renforcer la citoyenneté européenne est évidente. Déjà la Déclaration de la Sorbonne⁵, mettait en exergue « le rôle clé des universités dans le développement des dimensions culturelles européennes »et 29 pays réunis à Bologne en 1999 ont affirmé leur adhésion à ses principes. L'objectif fixé à Lisbonne en 2000⁶ pour la région européenne témoigne aussi de cette nécessité. Des efforts sont déployés par différentes institutions européennes à travers différentes initiatives (programmes Socrates et Leonardo), mais pour gagner en efficacité il faudrait créer des observatoires de la citoyenneté européenne, avec la participation des universités, qui réalisent des études périodiques sur le développement de la citoyenneté européenne.

Le moment est venu de renforcer la citoyenneté européenne, et de faire une réalité de la proposition contenue dans le Traité de Maastricht (1992) selon laquelle « Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre ». L'université a un rôle fondamental à jouer dans ce processus et elle ne peut s'y soustraire. C'est à elle d'éduquer les jeunes adultes et de leur inculquer les principes et les valeurs démocratiques, ainsi que le respect de la diversité. Elle doit leur présenter les formes qu'ont revêtues au cours de l'histoire les courants humanistes et la rationalité et les sensibiliser aux concepts de durabilité et de globalité. L'heure est venue de nous interroger sur la manière dont les universités agissent en vue d'encourager un changement d'attitude positif à l'échelle individuelle et de répondre aux besoins d'apprentissage qui découlent de ce changement. La société et les pays européens sont en droit d'exiger des universités qu'elles transmettent certaines valeurs et qu'elles participent, par le biais de l'éducation, à la construction européenne.

La formation des citoyens nécessite donc d'aborder différents thèmes. Grâce à l'instruction civique, nos enfants se familiarisent avec nos institutions et notre histoire, mais il convient de les sensibiliser également aux droits de l'Homme, à leur promotion et à leur protection, à l'éducation interculturelle afin de lutter contre le racisme, les discriminations, l'intolérance et l'ethnocentrisme, à l'éducation pour la paix en vue de résoudre sans violence les conflits partout dans le monde et à l'éducation internationale pour

faire comprendre à la jeunesse que nous dépendons tous les uns des autres dans un monde caractérisé par la diversité. L'université a pour cela les moyens nécessaires : informations, valeurs, compétences, savoir-faire et expérience pratique. Elle a tout - les ressources humaines, les connaissances et les outils - pour se joindre à cet effort, mais pour y parvenir elle doit retrouver son rôle dans le développement de la société et dans la résolution des conflits ainsi que son leadership.

Ortega y Gasset, José. Misión de la Universidad (1930), in « José Ortega y Gasset, obras completas ». Volume IV. Alianza Editorial (éd.), 1983.

² Cité par Michavila, Francisco. *Cómo educar universitarios capaces de transformar la sociedad*, pp 176, in « *Aprender para el futuro. Universidad y Sociedad*. » Fundación Santillana (éd.). Madrid, Espagne, 2002.

³ Delors, Jacques. L'Education : un trésor est caché dedans. UNESCO et Santillana (éd.). Madrid, Espagne, 1996.

Dans ses Communications officielles, la Commission européenne souligne qu'il est important de faire passer le budget consacré à la recherche et au développement en Europe à 3 % du PIB régional. Document <COM(2002) 499 final. Plus de recherche pour l'Europe - Objectif : 3 % du PIB> insiste aussi sur la nécessité d'accroître et de diversifier les financements et d'améliorer leur gestion <COM(2002) 779 final. Investir efficacement dans l'éducation et la formation : un impératif pour l'Europe> et <COM (2005) 152 final. Mobiliser les cerveaux européens : permettre aux universités de contribuer pleinement à la stratégie de Lisbonne.>

⁵ Déclaration de la Sorbonne, 1998

⁶ Cet objectif consiste à faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » d'ici à 2010.